

# La Vieille Auberge Du Lac

## Conditions générales de ventes



- **Durée du séjour**

La durée du séjour est fixée au moment de la confirmation ; le maintien dans les lieux en-dehors des dates mentionnées ne sera possible qu'en cas de disponibilité.

- **Conclusion de la réservation**

La réservation devient effective dès lors que le client, après confirmation écrite ou orale précisant ses coordonnées, aura fait parvenir à l'hôtelier l'acompte prévu par chèque ou virement dans le cas échéant. Le client confirme donc également, au moment de la réservation, avoir pris connaissance et accepté ces conditions.

- **Annulation par le client**

Toute annulation doit être notifiée par écrit (courrier, mail...) ou par téléphone (hors messagerie vocale) à l'hôtelier. En cas d'annulation à sept jours ou moins avant l'arrivée, l'acompte reste acquis à l'hôtelier dans le cas où la chambre ne serait pas relouée. Dans les autres cas, l'annulation est gratuite.

Si le client ne se manifeste pas avant 19 heures le jour prévu, la réservation devient nulle et l'hôtelier peut disposer des lieux. L'acompte reste alors acquis à l'hôtelier. Si le séjour est écourté, le prix de celui-ci reste acquis à l'hôtelier et ne sera procédé à aucun remboursement mise à part si la chambre n'a pu être relouée.

***Pour toute réservation une carte de crédit est nécessaire et un montant équivalent à 30% du montant total du séjour est débité à titre de garantie. Pour toute modification ou annulation à plus de 72h, les sommes engagées seront restituées. En cas de modification, annulation ou non présentation à moins de 72h avant la date d'arrivée seront conservés à titre de frais d'annulation.***

- **Horaires**

L'arrivée se fait entre 15h et 19h et le départ entre 8h30 et 10h30, sauf entente préalable avec l'hôtelier. Un chèque de caution du montant de la chambre seule est demandé au client lors de sa réservation. Celui-ci sera restitué au moment du départ des clients sous réserve qu'aucune dégradation n'a été constatée dans la chambre.

- **Utilisation des lieux**

Le client s'engage à occuper la ou les chambres louée(s) personnellement avec sa famille ou ses amis, dans la limite du nombre de personnes pour lequel la chambre est louée ; la sous-location n'est pas possible. Les meubles et objets mobiliers ne doivent pas être transportés hors du logement et doivent être utilisés avec soin. Il est interdit d'apporter, pour quelque cause que ce soit, aucune modification aux différentes installations (électricité, eau, chauffage...) ; en cas de mauvais usage d'un appareil, le client s'engage à faire immédiatement procéder à ses frais aux réparations, après en avoir discuté avec l'hôtelier.

- **Animaux**

Dans les chambres et au restaurant, les animaux sont acceptés, avec un supplément à l'hôtel de 5€/jour/animal. Cette somme est prévue pour l'entretien supplémentaire suite à la présence de l'animal dans la chambre. Toutes détériorations créées par l'animal sera à charge de son propriétaire.

- **Litige**

En cas de litige, qui ne pourrait pas trouver un accord amiable, seul le tribunal d'instance où le juge de proximité du lieu de la location est compétent.

*Toute réservation implique l'acceptation sans réserve par le client des présentes conditions.  
Dans tous les cas, avant tout, une bonne discussion règle souvent les problèmes.*